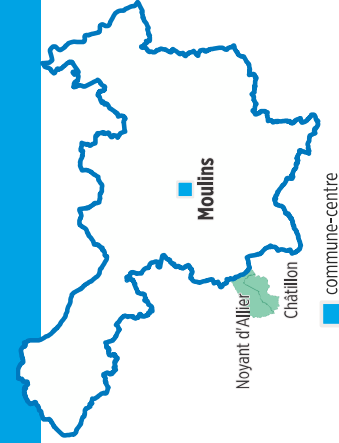




TAD

Secteur de Moulins



Noyant d'Allier

Châtillon

■ commune-centre

Communes du secteur

- Châtillon
- Noyant-d'Allier

Vous habitez l'une de ces communes, vous pouvez utiliser le transport à la demande pour vous rendre à Moulins. C'est facile appelez le :



Réservez votre déplacement, on vient vous chercher à votre domicile.

* Les horaires des lieux de dépose avec correspondance sont à respecter. Horaires susceptibles de modifications au cours de l'année.

Le vendredi matin

Arrivée à Moulins

Arrêt	1 ^{er} horaire	2 ^e horaire	Correspondances possibles
Arrêt Gare SNCF : Rue Marcelin Desboutins - Parking Gare routière	09:00*		
Arrêt Place d'Allier : Place Garibaldi - Abrisbus	09:10		* Avec le tea à destination de Paris
Arrêt Hôpital : Avenue Général de Gaulle - Abrisbus côté Hôpital	09:15		

Départ de Moulins

Arrêt	1 ^{er} horaire	2 ^e horaire	Correspondances possibles
Arrêt Gare SNCF : Rue Marcelin Desboutins - Parking Gare routière	12:00 ⁽¹⁾	13:00	
Arrêt Place d'Allier : Place Garibaldi - Abrisbus	12:10	13:10	⁽¹⁾ Avec le train en provenance de Paris
Arrêt Hôpital : Avenue Général de Gaulle - Abrisbus côté Hôpital	12:15	13:15	

Le samedi après-midi

Arrivée à Moulins

Arrêt	1 ^{er} horaire	2 ^e horaire	Correspondances possibles
Arrêt Gare SNCF : Rue Marcelin Desboutins - Parking Gare routière	13:50*		
Arrêt Place d'Allier : Place Garibaldi - Abrisbus	14:00		* Avec la ligne D à destination de Bourbon-Lancy * Avec le train à destination de Paris
Arrêt Hôpital : Avenue Général de Gaulle - Abrisbus côté Hôpital	14:05		

Départ de Moulins

Arrêt	1 ^{er} horaire	2 ^e horaire	Correspondances possibles
Arrêt Gare SNCF : Rue Marcelin Desboutins - Parking Gare routière	17:30	18:30*	
Arrêt Place d'Allier : Place Garibaldi - Abrisbus	17:15	18:45	* Avec la ligne D en provenance de Bourbon-Lancy
Arrêt Hôpital : Avenue Général de Gaulle - Abrisbus côté Hôpital	17:10	18:40	* Avec le train en provenance de Paris

Votre fiche horaires mise à jour à portée de main sur votre smartphone

